

# L'ÉCOLE DE TOUS, UN LIEU DE VIE

LE PARCOURS D'UN ENFANT DANS UNE ÉCOLE DE TOUS



**Ecole de Tous**

Par Victoria Forget, chargée d'études et gestion de projets pour l'ASBL Ecole de Tous

Initié en 2011 par le Délégué général aux droits de l'enfant, l'Ecole de Tous est un projet d'enseignement et d'école inclusive adapté à une population très hétérogène sur les plans socio-économique et socioculturel. L'ASBL Ecole de Tous prépare actuellement l'ouverture de ses deux premières écoles-pilotes à Angleur (en partenariat avec Wallonie-Bruxelles Enseignement) et à Anderlecht (en partenariat avec la commune d'Anderlecht).

L'Ecole de Tous est une école de tronc commun structurée par quatre volets d'enseignement : le volet général, le volet polytechnique, le volet artistique et culturel et le volet éducation physique et sportive. L'école, conçue comme un lieu de vie, se construit dans une complémentarité constante entre les activités scolaires et parascolaires.

### Développer un modèle d'école adapté à la diversité des familles

Le modèle classique de l'école (externat) est encore aujourd'hui un lieu d'enseignement et d'apprentissage qui s'ouvre vers 8h du matin pour se refermer vers 16h. Dans bien des cas, ce modèle ne cadre plus avec le vécu socio-économique des familles. De nombreuses familles ne peuvent s'occuper de leurs enfants durant l'entièreté de la plage de temps non scolaire vu les heures consacrées au travail et aux déplacements vers le lieu de travail. Le problème est souvent encore plus aigu dans les familles monoparentales. De plus, l'origine socio-économique des parents, la difficulté à maîtriser la langue de l'enseignement, la distance culturelle qui peut les séparer de l'école et les conditions de logements sont autant de facteurs susceptibles d'influencer la possibilité pour les parents d'offrir à leurs enfants le soutien souhaitable dans leurs apprentissages, ne serait-ce qu'à

travers l'aménagement d'un espace satisfaisant au sein de la cellule familiale pour mener des activités extrascolaires (étude, lecture, loisir, réflexion...).

Au niveau de l'école, le temps scolaire ne lui permet pas d'assumer l'ensemble du rôle éducatif qu'on lui demande d'assurer aujourd'hui, notamment en ce qui concerne l'apprentissage du vivre ensemble, et l'élaboration progressive du socle de valeurs communes au sein de la communauté d'enfants.

Face à ce constat, l'Ecole de Tous est élaborée comme une "demi-pension", ouverte de 7h du matin à 18h. Dans cette plage horaire considérablement élargie se développent des activités scolaires (obligatoires) et parascolaires (obligatoires sur un temps de midi allongé, et facultatives avant et après les cours). L'école, au sein de laquelle le volet éducatif est considérablement renforcé, devient un lieu de vie, d'apprentissage du vivre-ensemble, construisant son socle de valeurs communes.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
07:00 - 08:30	REPOS - MATHÉMATIQUES - ANGLAIS/ALLEM.					TP
08:30 - 10:10	COURS					TS
10:10 - 10:30	REPOS					TP
10:30 - 12:30	COURS					TS
12:30 - 14:30	MATHÉMATIQUES - ANGLAIS - ÉTUDE MULTIMÉDIATIQUE - ÉTUDE SPORT		MATHÉMATIQUES - ANGLAIS - ÉTUDE MULTIMÉDIATIQUE - ÉTUDE SPORT			TP
14:30 - 16:00	COURS		COURS			TS
16:00 - 16:15	REPOS		REPOS			TP
16:15 - 17:00	COURS		COURS			TS
17:00 - 18:00	MATHÉMATIQUES - ANGLAIS - ÉTUDE MULTIMÉDIATIQUE - ÉTUDE SPORT		MATHÉMATIQUES - ANGLAIS - ÉTUDE MULTIMÉDIATIQUE - ÉTUDE SPORT			TP

TS TEMPS SCOLAIRE  
TP TEMPS PARASCOLAIRE

### Développer une solidarité entre les pôles scolaire et parascolaire

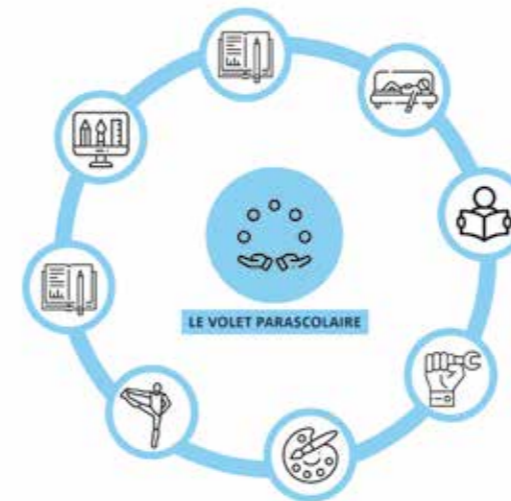
À l'Ecole de Tous, l'enfant se réalise dans trois domaines : les apprentissages, la vie en société et son développement personnel.

Il s'agit là des trois expériences de l'Ecole de Tous, intimement liées les unes aux autres, s'inscrivant pleinement dans l'ensemble des activités scolaires et parascolaires de l'Ecole de Tous.

**Dans l'expérience des apprentissages**, l'enfant a l'opportunité de mobiliser les temps parascolaires pour poursuivre un apprentissage et/ou un projet démarré durant les temps scolaires :

> Dans le volet général de la formation, le temps parascolaire permet la réalisation des devoirs et des leçons, des activités d'approfondissement ou de remédiation, la poursuite d'un projet personnel.

- > Dans le volet polytechnique, l'activité en atelier, plus centrée sur des projets personnels ou par petits groupes, se poursuit durant le temps parascolaire.
- > Dans le volet artistique et culturel, la formation artistique passe graduellement du temps scolaire au temps parascolaire pour concentrer le temps scolaire sur la formation culturelle. Le temps parascolaire peut également être consacré à des activités culturelles extérieures à l'école.
- > Dans le volet éducation physique et sportive, l'élève peut développer la pratique d'un sport particulier, affiner sa technique ou s'essayer à de nouvelles disciplines sportives.



**Dans l'expérience du développement personnel**, l'enfant a l'opportunité de se (re)découvrir sous le regard d'un deuxième adulte référent, l'éducateur. L'expérience du développement personnelle se concentre sur les aspects suivants :

- > la connaissance de soi ;
- > la découverte de ses aptitudes et de ses aspirations ;
- > la connaissance de l'autre et du monde, notamment professionnel ;
- > la capacité de décision (autonomie, conscience des influences extérieures...);
- > la capacité à se projeter dans l'avenir, à se mobiliser dans un projet.

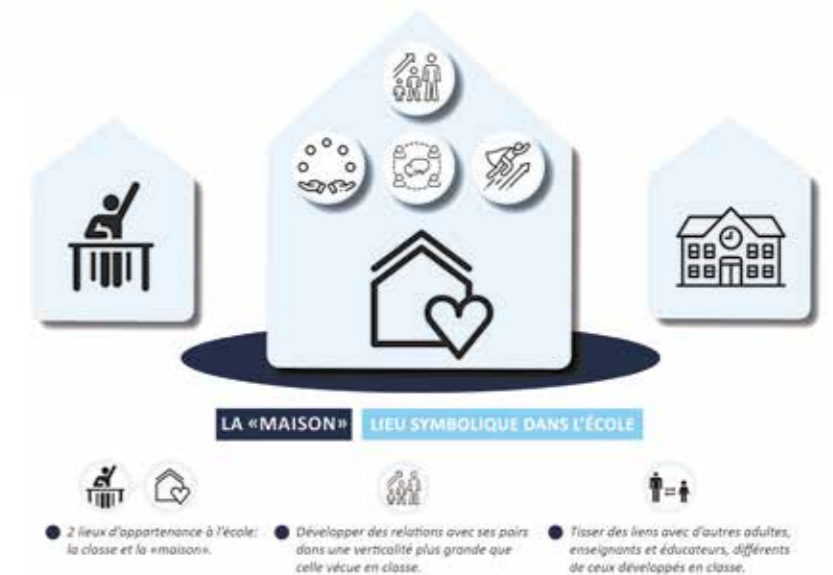
Le développement progressif de ces facettes et plus particulièrement la connaissance de l'autre et du monde (notamment professionnel) nécessite une collaboration poussée entre l'équipe éducative de l'Ecole de Tous et des partenaires issus du monde associatif.

**Dans le domaine de l'apprentissage de la vie en société**, les activités du volet parascolaire d'une Ecole de Tous étant organisées par "maison", elles offrent la possibilité à l'enfant de développer des

relations avec ses pairs dans une verticalité plus grande que celle vécue en classe. Le cadre éducatif des "maisons" s'inscrit également dans une pratique de la pédagogie institutionnelle, permettant aux enfants de prendre des responsabilités, d'exercer des mandats et de prendre une part active à l'organisation de leur cadre de vie lors des "conseils de maison".

À l'Ecole de Tous, l'un des défis majeurs est de permettre à l'enfant de se développer personnellement, de découvrir progressivement ses aptitudes et ses aspirations, de s'ouvrir au monde extérieur à l'école et à son quartier tout en garantissant un esprit d'entraide, de collectif et de solidarité. Ainsi le programme du parascolaire devrait tenter d'offrir, dans la mesure du possible, une variété d'activités permettant de concilier temps individuels et collectifs.

L'objectif de l'Ecole de Tous est d'ouvrir plusieurs écoles pilotes en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'évaluer son modèle, d'y apporter les corrections et adaptations nécessaires tenant compte des différents environnements dans lesquels s'inscrivent ces projets-pilotes et de légitimer ce modèle auprès des différents acteurs de l'enseignement. Pour en découvrir davantage sur le projet, n'hésitez pas à consulter notre site internet : [www.ecoledetous.be](http://www.ecoledetous.be).



**L'ÉCOLE DEVIENT UN LIEU DE VIE, D'APPRENTISSAGE DU VIVRE-ENSEMBLE, CONSTRUISANT SON SOCLE DE VALEURS COMMUNES.**